

Olivier Baltus
Rue au Thier 78
4870 Trooz

Trooz, le 19 juin 2017

INTRADEL scrl
Luc Joine
Directeur général

Pré Wigi 20
4040 Herstal

Monsieur le Directeur général,

Conseiller communal de l'opposition à Trooz, je m'intéresse de longue date à la question des déchets ménagers au sujet de laquelle j'ai écrit plusieurs articles parus sur mon blog politique www.infotrooz.be.

Comme vous le savez, une bonne compréhension de la politique menée en matière de gestion des déchets est indispensable pour que la population y adhère et qu'elle s'engage effectivement dans la voie du tri et du recyclage mais aussi de la prévention. Ceci est d'autant plus important que les chiffres de la Commune de Trooz ne sont pas bons par rapport aux entités liégeoises ayant un profil comparable.

Au cours des 3 dernières années, j'ai dénoncé à plusieurs reprises et de manière explicite et argumentée l'absence de politique communale à Trooz ; je pense en effet que la mutualisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers via Intradel n'exonère en rien le pouvoir local de s'investir concrètement auprès des citoyens et des associations de toutes sortes actives sur le territoire communal, en collaboration avec l'intercommunale. Sa proximité et son lien privilégié sont des atouts qu'il se doit d'utiliser. Le Plan Wallon des Déchets – Ressources, actuellement en enquête publique, fait des communes des acteurs importants par rapport à ces enjeux.

Malheureusement, la majorité politique à Trooz confond encore souvent et volontairement politique des déchets et propreté publique.

Interpellé par plusieurs habitants de Trooz ayant reçu récemment leurs Avertissements Extraits de Rôle pour la Taxe sur l'enlèvement des immondices, j'ai relu avec une attention renouvelée les feuilles d'explication annexées aux invitations à payer.

A cet égard, je me permets de vous faire part des remarques suivantes.

Au niveau du tableau de « la production de déchets des ménages et leur gestion », la comparaison des chiffres entre ceux de la Commune de Trooz et les moyennes wallonnes n'est pas très pertinente vu la grande diversité des situations. Il serait souhaitable d'ajouter les chiffres des performances moyennes de l'ensemble des 72 communes affiliées à Intradel d'une part et ceux des communes ayant une configuration semblable (rurale, urbaine ou mixte) ou appartenant à une même catégorie du nombre d'habitants d'autre part.

L'histogramme qui suit peut laisser croire à celles et ceux – et ils semblent nombreux – qui n'y prêteraient pas toute l'attention requise qu'il synthétise leur propre production

de déchets ménagers. Ceci par analogie avec ce que propose la CILE qui offre un graphique personnalisé permettant à chacun de directement voir l'évolution de sa propre consommation au cours des 5 dernières années.

Or, ce graphique des déchets expose les moyennes de la Commune au cours des 11 dernières années !

Nulle part il n'est clairement indiqué que le citoyen peut consulter sa propre production de déchets ménagers en visitant le site internet d'Intradel ; il doit le deviner au vu du numéro de référence et du mot de passe discrètement inscrits au centre du second avis de paiement relatif à la partie proportionnelle de la taxe.

Une fois sur la page consacrée, on découvre les chiffres des levées et des pesées du « Tout venant » (dont on devine qu'il s'agit des déchets ménagers ultimes puisque non collectés sélectivement) et des déchets organiques. Quelque soit la période de temps sélectionnée, il est très difficile sinon impossible de percevoir une quelconque évolution annuelle de sa production de déchets à partir de la suite de chiffres qui apparaissent, n'étant pas repris dans un graphique.

Quant au « graphique prévisionnel » de la production de déchets pour l'année en cours, basé sur les chiffres de ou des années précédentes, il ne sert à rien de concret et apporte même de la confusion.

Enfin, citons aussi le graphique sous forme de secteurs portant sur « le coût de vos déchets » qui est difficilement lisible car en noir et blanc avec toutes les nuances de gris.

Il est assez désolant de voir qu'une intercommunale aussi investie dans la communication qu'Intradel d'une part et que ses communes affiliées d'autre part ne collaborent pas pour permettre aux citoyens de disposer de données et d'explications claires, complètes et pertinentes en matière de déchets ménagers. Cela constitue pourtant la base de toute bonne gestion publique ! Cette lacune constitue en particulier une vraie contrainte en matière de prévention, alors qu'en ce domaine l'une et les autres ne manquent pas d'afficher leurs prétentions d'amélioration des performances actuelles.

Je serais très heureux de pouvoir vous lire et être informé des initiatives que vous pourriez prendre pour mieux informer et impliquer les citoyens. Je suis également disposé à vous rencontrer. Je vous informe que vos éléments de réponse seront exposés sur mon blog d'information des citoyens de ma commune.

Je vous remercie pour l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes meilleures salutations.



Olivier Baltus
Conseiller communal